

CDEN du 17 février 2012 Peu de bougés et dernier rendez-vous le 21 février au CTSD

Très peu de modifications par rapport au CTSD du 14 février : cf article sur le site.

Les élus de la FSU ont voté contre les fermetures et les blocages fermetures. En fait, les blocages fermetures sont des fermetures avec leurs conséquences d'une part sur l'organisation des écoles et la situation des collègues concernés et d'autre part, sur leur aspect dissuasif pour les inscriptions des élèves.

Les élus FSU ont voté contre les blocages ouvertures et les ouvertures à titre provisoire. Concernant les blocages ouvertures, ils ne sont pas « budgétés ». Ils ne pourront se réaliser que sur la réserve (s'il y en a une) ou sur les blocages fermetures qui ne seront pas levés à la rentrée. Tout cela implique des réorganisations des écoles et des affectations d'enseignants après la rentrée.

Concernant les blocages imposés par la Directrice d'Académie, nous estimons qu'ils ne sont pas justifiés car s'appuyant la plupart du temps sur des effectifs corrigés comme ont pu le confirmer les représentants des élus des communes ou des cantons au CDEN, regrettant comme nous le nouveau mode de comptage mis en place cette année. Les élus FSU ont demandé deux votes supplémentaires :

- pour des ouvertures au lieu des blocages ouverture
- pour des ouvertures à titre définitif au lieu de provisoire

La Directrice d'Académie et le Préfet ont refusé.

Suite au vote « unanime contre » concernant les mesures de fermetures présentées au CTSD du 14 février, un nouveau CTSD est convoqué le 21 février à 14H00. Nous y interviendrons à nouveau pour infléchir les choix de la Directrice d'Académie.

Au final, après le CDEN et avant ce CTSD, il reste encore des possibilités d'évolutions des situations examinées. 7,25 postes sont disponibles. Lors de ce CTSD, il y aura aussi des précisions concernant les éventuelles attributions ou retraits de décharge de direction concernant certaines écoles en mesure de carte scolaire.

Bien cordialement et bonnes vacances!

Les représentants du SNUipp-FSU au CDEN Vanda BONNAMY, Jacques FROIDEFOND, Vincent PERDUCAT, Jean-Luc MARCHIVE





CDEN du 17 février 2012

Les quelques modifications ci-après :

RASED

- > abandon de la fermeture du poste G Sarlat Jules Ferry élémentaire
- abandon de la fermeture du poste E Sarlat Jules Ferry élémentaire

POSTES CLASSES

- Passage de fermeture à blocage fermeture pour le RPI 717 Plazac St Léon sur Vézère
- ➤ Dans le RPI 301 : Fermeture de l'école à 1 classe de La Rochebeaucourt avec transfert du poste sur l'école élémentaire de Goût Rossignol.
- Fusion d'écoles sur Saint Laurent sur Manoire : constitution d'une école primaire à 4 classes
- > Ouverture d'une classe à l'école maternelle Pauline Kergomard de Bergerac

Indemnité de logement

➤ fixation de l'indemnité représentative de logement (seuls 10 instituteurs concernés) à 2246 €, pas d'évolution par rapport à 2010.

En documents joints vous trouverez

- le document complet des mesures de carte scolaire
- > la déclaration liminaire

